

Le Français au Cameroun Contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques

WAMBA Rodolphine Sylvie
Université de Dschang (Cameroun)
Email : wamba.orbit@cenadi.cm

NOUMSSI Gérard Marie
Université de Yaoundé I (Cameroun)
Email : noumssige@yahoo.fr

RESUME :

“ Héritage ” de la domination française au Cameroun, le français a été imposé comme langue officielle au pays, reléguant de ce fait les langues nationales dans des fonctions et statuts secondaires ; d'où la problématique des interactions entre ces langues nationales (en situation de minoration) et la langue française (survalorisée). Conséquemment, le français fait l'objet de diverses formes d'appropriation déterminées par des interférences dues aux substrats linguistiques, en dépit d'une impressionnante créativité lexico-sémantique et stylistique des locuteurs qui l'emploient. Pourtant, à la lumière des situations de polyglossie, l'on constate que le français ne peut véritablement prendre en charge l'identité nationale authentique du Cameroun. D'où la nécessité d'une politique linguistique novatrice qui devrait redéfinir des rapports équilibrés, dans le champ socio-linguistique, en termes de complémentarité et/ou de partenariat linguistique(s) et non plus en termes de domination des langues officielles sur les langues nationales.

MOTS-CLES : appropriation linguistique ; langue secondaire ; langue étrangère ; interactions fonctionnelles ; créativité lexico-sémantique ; interférences linguistiques ; polyglossie ; dialectalisation.

SUMMARY :

A "haritage" of French domination in Cameroon, French was imposed as an official language thereby shifting to the status of secondary functions the national languages ; hence the question of the interactions between the belittled national languages and the over valued French language. As a result French is undergoing various phenomena of appropriation determined by interferences due to linguistic substratum despite an impressive lexicosemantic and stylistic creativity by the speakers who use it. And yet, in the light of the prevailing situation of polyglossia, one notices that French cannot really cater for the authentic national identity of Cameroon. This calls for an innovation language policy which should redefine a balanced relationship, in the domain of sociolinguistics, in terms of complementarity and/or partnership and no longer in terms of the domination of official languages over national languages.

KEY-WORDS : linguistic appropriation ; second language ; foreign language ; functional interactions ; lexicosemantic creativity ; linguistic interferences ; polyglossia ; dialectalisation

INTRODUCTION :

Motivée par le souci d'assurer l'expansion de la langue française et le resserrement des liens avec la métropole, la France développe au Cameroun, sous sa tutelle depuis l'année 1916, une politique dite d'assimilation linguistique qui déterminera la situation du français jusqu'après l'indépendance du pays survenue en 1960.

Malgré un bilinguisme d'Etat proclamé le 1^{er} octobre 1961 reposant sur l'anglais et le français, la langue de Voltaire se révèle rapidement comme une langue véhiculaire et officielle permettant aux Camerounais d'accéder aux fonctions administratives et politiques. Aussi s'impose-t-elle dans le maquis des langues indigènes comme une langue superstratale pouvant raffermir le sentiment d'appartenir à une même communauté et par là cimenter l'unité nationale d'un pays multiethnique.

Avant de cerner les aspects (phonétique, lexical, sémantique et morfo-syntaxique) de ce français camerounais par rapport à sa situation historique, l'on présentera au préalable ses différents statuts ; ce qui donnera lieu à une analyse des problèmes sociolinguistiques qui en découlent.

1- Statuts du français au Cameroun

On entend par statut d'une langue l'importance sociale de celle-ci, dans une situation linguistique donnée, la communauté formée par ses locuteurs réels, et l'influence de cette langue sur ses usagers, dans les aires géographiques où elle se parle. Le degré de véhicularité d'une langue donnée sera également un facteur déterminant pour circonscrire ses statuts.

Utilisé à près de 80 % dans les échanges communicatifs au Cameroun, le français tient son originalité du fait qu'il appartient à un environnement plurilingue où il côtoie non seulement l'anglais (et le pidgin english), mais encore les 248 unités de langue ou dialectes auxquels se rattachent une ou plusieurs autres langues de la même famille. Tout en occupant une place prépondérante dans les échanges linguistiques quotidiens, le français place les autres langues camerounaises dans une situation de régression. Et, compte tenu de ses fonctions et des espaces sociaux qu'il occupe, le français jouit d'un statut complexe. Aussi peut-il être perçu et analysé respectivement comme une langue maternelle et seconde d'une part, d'autre part, comme une langue officielle, véhiculaire et étrangère.

1.1 Le français langue maternelle et langue seconde

Une langue maternelle peut se définir comme la langue de la première socialisation d'un enfant. C'est la langue qui est acquise, à en croire Besse (1987 : 13), " dès le plus jeune âge par simple interaction avec la mère et plus largement avec l'environnement familial, langue qui est supposée mieux maîtrisée que toute autre acquise ou apprise ultérieurement ". Au Cameroun, lorsque le père et la mère (francophones) ont des langues maternelles différentes, celle de leurs progénitures est généralement le français. Il en va de même dans les mariages mixtes, surtout quand un Camerounais épouse un(e) étranger(e). En effet, dans des mariages endogamiques, les époux, locuteurs de la même langue locale, choisissent délibérément d'imposer le français comme langue maternelle à leurs progénitures en le leur parlant exclusivement dès leur babil. Le français devient alors l'idiome dans lequel l'enfant va être amené à verbaliser en toute spontanéité ses premières expériences.

Signe de modernité des temps pour les uns ou manière de créer la différence pour les autres, cette manifestation du " complexe de colonisé " n'est pas sans conséquences :

- Cette situation compromet très souvent les dispositions d'une acquisition normée de ce français, cette fois, média d'enseignement et matière enseignée en milieu scolaire. En effet, le jeune écolier qui a eu le français comme langue familiale, langue maternelle ne l'a pas

toujours appris dans le respect des règles normatives élémentaires qu'impose la grammaire ; puisque les parents, " premiers instructeurs " ont, pour la plupart, une compétence linguistique qui ne dépasse pas le niveau mésolectal. Il devient alors assez difficile à l'instituteur de corriger les fautes que les enfants ont assimilées pendant des années, à leur insu.

- Le français devenu médium usuel renforce sa suprématie sur les langues locales au grand dam de celles-ci qui voient leurs locuteurs naturels détournés ; ce qui augure de leur régression et partant de leur risque de disparition. Le français acquiert alors le statut de langue privilégiée c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une place plus importante qu'une simple langue étrangère, sans pour autant qu'il soit la langue maternelle de tous les locuteurs. Ce statut lui confère parfois des représentations négatives. La langue française apparaît alors comme une langue hégémonique et les "gardiens du Temple" sont inquiets de son influence sur les langues nationales ; en fait ils constatent le risque grave d'une perte d'identité culturelle.

Par ailleurs le français est également une langue seconde au Cameroun dans la mesure où il est appris après la langue maternelle. Dans l'ordre d'acquisition et de maîtrise, le français se positionne alors après la langue maternelle définie comme une langue première ; il vient avant tout autre langue acquise ou apprise ultérieurement. Ngalasso (1992 : 33) définit la langue seconde comme un idiome " nécessairement et exclusivement par rapport à un individu au moins bilingue [et] s'oppose aux autres langues dans une hiérarchie fondée sur un ordre à la fois chronologique (succession dans le processus d'acquisition) et logique (degré de maîtrise)". D'où l'émergence d'un champ où le français fait l'objet de l'enseignement/apprentissage en vue de l'acquisition des autres savoirs scolaires. Le français est une langue seconde pour beaucoup de Camerounais ; car, imposé par une politique linguistique coloniale, à travers l'école et l'armée, il n'entre pas, pour une majorité des Camerounais, dans leur première socialisation. En effet, dans la vie familiale, ainsi que lors des communications privées, on a recours aux dialectes du village ; par contre le français sera employé comme langue seconde dans les services et activités publics : écoles, universités, radio, télévision, casernes militaires, parlement, etc. Cependant, il arrive qu'en cas de bilinguisme domestique (entre époux camerounais d'ethnies ou de nationalités différentes), le français s'impose comme langue maternelle, pour des enfants de mariages exogamiques.

. Du reste, les représentations émanant de l'appréciation des statuts du français au Cameroun traduisent, comme partout ailleurs en Afrique, des réactions véritablement contradictoires : la langue française est " justifiée par les thuriféraires comme élément unificateur et facteur de développement, [elle] est décriée par les nationalistes comme un principe aliénant qui attribue [...] illégitimement au français des rôles qui devraient revenir aux langues nationales " ¹. Dans les grands centres urbains en général, à la faveur du cosmopolitisme, des mariages mixtes, du brassage des tribus et des ethnies, des exigences de l'impersonnalité dans le service public, pour ne citer que ces motifs, le français est pratiquement devenu une langue première, du fait du recul des langues nationales ; c'est-à-dire des langues parlées sur tout ou une partie du territoire camerounais par une ou des communautés reconnue(s) comme appartenant traditionnellement au pays

Il faut toutefois souligner le caractère fallacieux du terme " second " qui induit une conceptualisation masquant une situation de domination du français qui place les langues nationales dans un statut de langues " minorées " ; c'est-à-dire d'après Anne Marie Moreau (1997 : 188) de langues sans véritable diffusion, distribution fonctionnelle et standardisation. Leurs valeurs ne sont pas reconnues " sur la scène interactionnelle " par les locuteurs des langues officielles qui leur imposent alors leurs normes prescriptives.

¹ Ngalasso Mwatha Musanji, 1992, " Le concept de français langue seconde " in *Le français langue seconde. Etude de linguistique appliquée* n° 88, p. 32.

1.2 Le français langue officielle, véhiculaire et étrangère

Une langue officielle est une langue qu'un Etat utilise dans tous les actes administratifs qu'il pose, dans la publication et la diffusion des règlements, textes juridiques, diplomatiques ou administratifs, tels que les arrêtés, les décrets, les ordonnances ou les différentes correspondances qui s'établissent entre le gouvernement, l'administration et les citoyens ; à l'instar des assemblées, de la justice, de l'armée et des institutions scolaires et universitaires. A ce titre, le français est au Cameroun une langue officielle, qui se rencontre dans les services publics, au même titre que l'anglais . “ Un tel statut ne présage pas nécessairement de la nature qualitative de ce français réellement produit par l'administration, par les médias ou par le grand public ”². Le français présentera alors des cacologies (écarts linguistiques ou grammaticaux tolérables) car les locuteurs francophones ont tendance à mettre plutôt l'accent sur la transmission du message et non sur la qualité linguistique de leurs énoncés. Mais ce phénomène est moins sensible dans le français de niveau acrolectal, “ représenté par le français à norme académique employé par l'élite [...], bien qu'une frange de l'élite soit capable de faire montre d'une double compétence linguistique (usage du français acrolectal et du français mésolectal) en fonction de la situation et des différentes interactions sociales ”³.

Le statut de langue officielle reconnu au français est inaliénable. Cette langue domine littéralement la vie économique, politique, administrative et diplomatique du pays. Si l'on s'en tient aux données géo-administratives, le français est une langue seconde d'une très grande véhicularité dans huit des dix provinces que compte le Cameroun. Cela, sans que l'on veuille souligner particulièrement la grande percée de la langue de Molière en zone anglophone. C'est ce qui fait du français un idiome de grande véhicularité.

Une langue véhiculaire se définit comme une langue de grande communication ; c'est-à-dire une langue utilisée de manière obligée, afin de permettre l'intercompréhension entre des communautés ayant des langues maternelles différentes. Il peut s'agir d'une langue maternelle dominante, d'un mélange de plusieurs langues entrées en contact (comme le pidgin english) ou d'une langue étrangère. Au Cameroun, “ le français répond précisément à ce dernier cas, car, il outrepassa le cadre des aires linguistiques et des communautés interrégionales pour planer au dessus d'elles ”⁴.

En l'occurrence, il s'agit d'une véhicularité externe qui brise les barrières linguistiques, transcendant ainsi les clivages ethniques et faisant alors du français une langue véritablement populaire qui comporte des camerounismes consécutifs à son déploiement sur les structures langagières du terroir. C'est donc au sein de cette variété de français que se rencontreront les particularismes régionaux et les phénomènes de métissage dus aux interférences linguistiques. Sans doute, faut-il préciser que cette véhicularisation est un processus à la fois fonctionnel et formel, dans la mesure où la langue augmente le nombre de ses locuteurs et de ses fonctions et, en même temps elle se modifie . Dans ces conditions, le français sera aussi langue étrangère.

La langue étrangère, relativement à un locuteur, est une langue qui est acquise après la langue maternelle, et qui ne fait pas partie de ses premières expériences linguistiques. Pour certains camerounais, le français est une langue étrangère parce qu'il n'entre pas dans leur première socialisation ; surtout pour ce qui concerne l'enseignement, l'apprentissage du français s'effectue selon une didactique spéciale qui n'est pas celle de la langue maternelle.

² Louis Martin Onguene Essono, 1999, “ *Les statuts du français au Cameroun* ”, in (éd) Gervais Mendo Ze, *Français langue africaine*, Paris, Publisud, p. 288.

³ Moussa Daff, 1998, “ *Le Français mésolectal comme expression d'une revendication de copropriété linguistique en francophonie* ” in *Le français en Afrique* n° 12, p. 96.

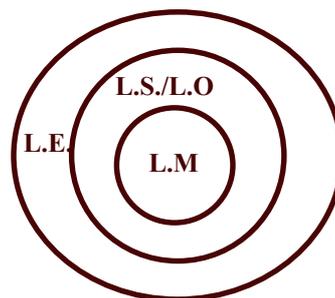
⁴ Louis Martin Onguene Essono, op. cit., p. 221.

C'est le cas des anglophones. En fait ce statut de langue étrangère explique le fait que pour les anglophones le français n'est pas indispensable pour leur vécu quotidien. Dans ce cas, que ce soit dans la vie privée ou les services publics l'on n'éprouvera pas le besoin impérieux de parler français. Au demeurant, ces différents statuts du français au Cameroun impliquent certaines interactions émanant des différentes situations sociolinguistiques.

1.3 Statuts du français et interactions fonctionnelles

On parle d'interaction fonctionnelle chez les locuteurs plurilingues lorsque leurs choix linguistiques sont fonctionnellement conditionnés par leurs niveaux de compétence dans les différentes langues dont ils se sont appropriés, d'après les statuts sociolinguistiques de ces dernières et suivant les différents registres de communication. Pour les locuteurs camerounais, on identifie une langue maternelle, une langue seconde, une langue officielle et une langue étrangère.

La langue maternelle est souvent "une langue du village". Le français tend à acquérir ce statut au Cameroun. Mais à partir de son statut de langue officielle il devient la langue la mieux parlée, par rapport aux autres langues nationales. Gaston Canu (1979 :207) corrobore cette analyse en faisant observer que "le statut de langue officielle accordé à une langue [le français] extérieure au contexte linguistique de la nation considérée, statut établi et fixé par des textes légaux, confère *ipso facto* à cette langue un statut de langue seconde, puisqu'elle sera obligatoirement utilisée par l'ensemble des citoyens"; c'est le cas du français au Cameroun. Vient ensuite l'anglais qui est l'autre langue officielle et qui est apprise après l'acquisition du français langue seconde. Le schéma indique l'ordre d'acquisition.



Du reste, le français langue seconde et langue officielle participe au développement total du citoyen. "Langue de scolarisation avec toute la connotation conceptuelle que l'on donne aujourd'hui à cette notion, le français sera aussi une langue nationalitaire qui permet des fonctions d'unité et d'identification certaines"⁵.

Néanmoins le français sera plutôt une deuxième langue officielle pour les anglophones alors que l'anglais occupera ce même statut pour les francophones. Partant, quand on parlera de langue étrangère, il s'agira du français pour les anglophones et de l'anglais pour les francophones.

Dans l'ordre des compétences communicationnelles l'on pourra avoir une disposition logique où la langue maternelle prend le pas sur la langue seconde et/ou officielle qui elle-même passe avant la langue étrangère.



⁵ Louis Martin Onguene Essono, *ibid*, p. 298.

Dans tous les cas, le français étant tout simplement devenu la langue des Camerounais dans leurs activités quotidiennes, il convient toutefois de rendre compte de toute sa créativité et d'en dégager les dynamiques sociolinguistiques.

2 Les traits caractéristiques du français au Cameroun

Le français est au Cameroun une langue véhiculaire, mais comme le souligne Mendo Ze (1992:77), malgré son importance “ dans le processus d'échanges entre les Camerounais, les langues nationales sont au centre des communications et influencent les habitudes linguistiques des locuteurs, que leur apprentissage du français soit nul, marqué ou non achevé ”. De ce fait, perçue d'un point de vue interne, la véhicularité du français permet d'identifier les différentes communautés linguistiques, puisque “ le français développe des variétés linguistiques [...] qui distinguent ses locuteurs ”⁶. Aussi peut-on distinguer les français régionaux camerounais en termes de particularismes.

2.1 Les accents régionaux

Au Cameroun, l'on distingue quatre grands accents régionaux : l'accent Bamiléké de l'Ouest, l'accent Nordiste des provinces septentrionales, l'accent Bassa des provinces du Centre et du Littoral et l'accent Béti et Boulou des provinces du Centre et du Sud.

2.1.1 L'accent de la région de l'Ouest (l'accent Bamiléké)

Il se caractérise par une articulation postérieure, du fait qu'une grande partie de sons de la langue maternelle s'articule dans la cavité buccale.

A en croire Mendo Ze (1992:78) “ les sons postérieurs, dont l'articulation est mieux maîtrisée par le locuteur du bamiléké, tendent à remplacer, du point de vue fonctionnelle, les sons antérieurs ”.

- Les consonnes apico-dentales /r/, /l/, /n/, ont ainsi un caractère évasif quand elles interviennent en position implosive ; par conséquent elles n'apparaîtront clairement pas chez les locuteurs du Ghomalà.

“ Il n'est pas mon frère ”. [il nɛpa mɔfrɛr] est articulé : [inɛpamɔ frɛ]

Le coup glotte /ʔ/ et les consonnes /k/ et /g/ tendent à remplacer la consonne /r/ en position implosive :

“ Il porte ” [il pɔrt] est réalisé [ipɔt] ou [ipɔktɔ]

Dans la région de l'Ouest, on signalera également des confusions fréquentes entre la consonne /r/ et la consonne /l/ qui sont des “ liquides ”. Selon Paul Zang Zang (1999 :117). “ le français parlé par les bamiléké tend à connaître une évolution phonétique particulière pour ce qui est de la distinction entre les consonnes [r]/[l]. Quantité de dialectes du bamileké ne possèdent pas la consonne [r]. [...] L'opposition [r]/[l] s'y réduit donc à la seule consonne[l]. ”

“ Arbitre ” _____ “ albitile ”

“ Algèbre ” _____ “ algèble ”.

On peut aussi observer le fait que, pour réaliser les voyelles nasales du français, les locuteurs camerounais, de façon générale, ajoutent une consonne nasale à la voyelle orale correspondante. Cette tendance très développée chez le locuteur bamiléké est telle que même les mots se terminant par une consonne sans un [ɔ] muet se prononcent comme s'ils comportaient un [ɔ] final à l'écrit :

Il mange [ilmãz] est réalisé [imãzɔ]

⁶ Edema, Atibakwa, 1998, “ Vernacularisation et pidginisation du vernaculaire ” in *Le français en Afrique* n° 12, p. 128.

Un concept [œ̃kɔsept] est réalisé [œ̃kɔseptɔ]

2.1.2 L'accent de la région du Nord

L'accent "nordiste" des provinces septentrionales se manifeste par une élocution rapide et tendue avec des sons très aigus. L'articulation est antérieure, de sorte qu'une grande partie des sons s'articule dans la partie antérieure de la cavité buccale ; le locuteur tend à prolonger la durée du son, en particulier la consonne /r/ qui se prononce "rrr" :

il porte → il porrrte ;

la consonne /ʃ/ tend à être remplacée par la consonne /s/ :

"chercher" [ʃœrʃe] → "serser" [sœrse]

les voyelles /œ/, /ø/, /ɔ/ deviennent /ɛ/, /e/, /o/ ;

peut-être [pøtɛtʁ] → [petetre]

l'heure [lœr] → [lɛr]

- les voyelles antérieures arrondies [ø],[œ], [y] sont remplacées par les non-arrondies [e],[ɛ], [i] alors que les consonnes chuintantes [ʃ],[ʒ] sont remplacées par les sifflantes [s],[z].

Selon Mendo Ze (1992 : 80), "cette prononciation se justifie par le fait que le système phonétique du français possède des sons qui n'existent pas dans les langues parlées dans le Cameroun septentrional. Les locuteurs remplacent donc ces sons par ceux auxquels la langue maternelle les a habitués".

2-1-3 L'accent de la région du littoral

L'accent Bassa des provinces du centre ou du littoral se reconnaît dans la prononciation des voyelles / ø/, / œ/, / o/ et / y/ qui n'existent pas dans la langue bassa.

La voyelle /y/ tend à être remplacée, soit par /u/, soit par /i/ :

"tu" devient "tou" ou "ti" : [tu]/[ti]

/ ø/ tend à être remplacé par /e/ ;

/ɔ/ par /e/ comme chez le nordiste et le /ɔ/ par /o/ .

"Tu peux me battre ?" se prononce [ti pé mé batré].

2-1-4 L'accent de la région du Sud et du Centre

Enfin les accents Béti et Boulou des provinces du Centre et du Sud comportent deux sous-groupes. Le locuteur ewondo affiche une intonation lente et mélodique où les consonnes qui interviennent avant la voyelle /o/ tendent à être labialisées :

"Comme" [kɔm]/ [kwɔm]

"Il porte" [ipɔrt]/ [il pwɔrt]

De plus, la série de voyelles antérieures arrondies /y/ ; / ø/ ; / œ/ n'existe pas, de sorte que le locuteur non-scolarisé ewondo tendra à les remplacer, en français, respectivement par les voyelles antérieures arrondies : /i/, /e/, /ɛ/ :

"musique" [myzik] → [mizik]

"bureau" [byro] → [biro]

Par contre, avec le locuteur Bulu,

/ɛ/ devient /e/

/ œ/ devient / ø/ .

Cependant, malgré ces particularismes phonétiques ; le français connaît un impressionnant enrichissement lexico-sémantique au Cameroun.

2-2 Créativité et enrichissement du français

2-2-1 La créativité lexico-sémantique

Les campus universitaires camerounais apparaissent comme les milieux de créativité lexicale par excellence. Une étude menée par Fosso (1999) met en lumière cette abondante créativité obtenue par différents procédés (à partir de lexies standard)⁷ : modification de collocation, de dénotation et translation. Dans le premier cas, à partir des expressions françaises telles que “ à la sueur de son front ”, “ valider une unité de valeur ”, les étudiants procèdent aux modifications dans leur collocation ; d’où les expressions : “ Valider une unité de valeur à la sueur de son sexe ” ; c’est-à-dire en se prostituant, ou encore “ valider ses ovules ” c’est-à-dire se faire engrosser. Dans le second cas, les étudiants déséminent les lexies, puis les reséminent. Ainsi, “ assurer ” (verbe intransitif) ; en français central se dit d’une personne ou d’une chose qui peut “ bien remplir son rôle, être à la hauteur des circonstances ” ; mais sur le campus universitaire, “ assurer ” prend le sens de faire l’amour avec une jeune femme. Quant à la translation, elle concerne surtout les nominations métaphoriques, métonymiques, etc... Ainsi en va-t-il des lexies désignant le sexe de la femme : “ forêt ”, “ pistache ” etc.

Enfin, cette créativité lexicale procède par dérivation impropre, en opérant un changement de catégorie grammaticale. Au niveau des structures lexico-sémantiques ou syntaxiques, on note des transformations des nominaux en verbaux.

- *baiser/baisoter* (modification de la structure phonique initiale par prothèse)
- *sucre* ou *verber*, (verbes transitifs) signifiant courtiser, sont construits à partir de sucre et verbe.

De fait, la dérivation suffixale sera un registre d’autant plus productif qu’elle est calquée au départ sur le modèle fourni par la langue. Ainsi en va-t-il des suffixes ine ou eur

- *distribuline* : fille aux mœurs légères et frivoles ;
- *pionceuse* : fille légère qui aime faire l’amour.

Par contre, “ dans la néologie par composition, on note surtout des opérations mixtes d’altération métaplastique [...]. La composition peut se faire par télescopage ou agglutination ”⁸ : Coupe somme : “ qui coupe la somme ”, fille cupide. De façon générale, le français camerounais, au niveau lexico-sémantique s’est considérablement enrichi d’emprunts et de calques d’expression :

- *Chérif* (de l’arabe) : amant, fiancé (et non un descendant de Mohamet) ;
- *Sponsor* (de l’anglais) : celui qui dépense d’énormes sommes pour entretenir une petite amie ;
- *Tchango* : l’époux de la belle sœur ;
- *Co-épouse* : femme qui partage légalement un même mari avec une autre, en régime polygamique ;
- *Gâter* : endommager ;
- *Laver une veuve* : épouser une veuve à nouveau après un rituel traditionnel de purification ;
- *Ministère de jazz* cafétéria publique.

Par ailleurs, sur un plan national, un autre phénomène se présente comme une source de plus en plus enrichissante de la norme endogène du français au Cameroun : l’isotopie de la corruption. En fait, l’une des conséquences patentes de la récession économique qui sévit au

⁷ Fosso, 1999, “ Créativité sur le campus universitaire de Yaoundé II : Etude du champ lexical de la sexualité ” in *Le français en Afrique* n° 13, pp. 50-55.

⁸ Fosso, idem

Cameroun depuis plus d'une décennie est l'accentuation de ce fléau qui est la corruption. Le lexique de cette pratique s'est tellement étoffé et spécialisé qu'on y observe une tendance à la cryponymie. Léonie Métangmo (2001 : 178) montre justement qu'au Cameroun "l'usage particulier du langage se caractérise désormais par une distorsion fondamentale du signe linguistique, entraînant entre le Sa et le Sé [...] une rupture quelquefois spectaculaire".

Ainsi lorsqu'on parle de "donner ou de recevoir la kola" ou encore de "manger le gombo", il ne s'agit surtout pas de *kola* qui est le fruit du kolatier et de *gombo* qui est un légume tropicale de la famille des malvacées. Il est précisément question d'une somme d'argent à verser ou à percevoir dans le cadre du clientélisme.

On peut établir à partir de ce cas une isotopie de la corruption d'après les lexies en usage au Cameroun :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| - <i>Bien parler</i> ; | - <i>Donner le carburant du chef</i> ; |
| - <i>Faire avancer un dossier</i> ; | |
| - <i>Faire un geste</i> ; | - <i>Motiver quelqu'un</i> . |

A mentionner aussi pour ne pas les omettre des termes qui ont prospéré dans la littérature politique à la faveur de l'ouverture démocratique durant les années 1989-1992 et dont les journaux *Le Messager* ou *La Nouvelle Expression* ont fait un large écho. Selon leurs champs sémantiques, ces lexies sont indicatrices des clivages ethniques ou des attitudes prébandiaires que les hommes politiques ont eu à l'égard de leur pays. On peut les répartir selon différentes isotopies :

L'exclusion politique :

- | | | |
|----------------------|----------------------|--------------------------|
| <i>Ethnocide</i> ; | <i>Parti-Etat</i> ; | <i>Ethnophagie</i> ; |
| <i>Ethnocratie</i> ; | <i>Etat tribal</i> ; | <i>Ethocentraliste</i> . |

La jouissance du pouvoir :

- | | | |
|----------------------------------|--------------------------|------------------------|
| <i>Politique du ventre</i> ; | <i>Gâteau national</i> ; | <i>Gari national</i> ; |
| <i>Politique du bas ventre</i> ; | <i>Nation gâteau</i> ; | <i>Bouffeurs</i> . |

Le dénigrement politique

- | | | |
|--------------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| <i>Marchands d'illusions</i> ; | <i>Vendal(e)s</i> ; | |
| <i>Vendeurs d'illusions</i> ; | <i>Aventuriers politiques</i> ; | <i>Ventro-tribaliste</i> . |

Observant ces originalités, Mendo Ze (1992 : 83) faisait valoir que "le contexte socio-culturel oblige les locuteurs soit à créer de nouveaux mots pour désigner des réalités inconnues des Français, soit à procéder à des extensions sémantiques" :

- *Tétutesse* : entêtement ;
- *Marcher à pieds* : (pléonasme) aller à pieds ;
- *Cadeauter* : faire cadeau à quelqu'un ;
- *Frère de village* : congénère ;
- *Entendre* : sentir.

Il existe également d'autres unités lexicales qui changent de sens ou de valeur morphologique : c'est le cas des néologismes.

- *Congélé* : voiture d'occasion venant de l'étranger ;
- *Clando* : taxi de brousse (clandestin) ;
- *Urgemment* : d'urgence ;
- *Nguenguerou* : albinos ;
- *Imbouk* : illettré ;
- *Njangui* : tontine ;
- *Bayam sellam* : commerçante revendeuse de vivres ;

- *Tchochoro* : vaurien ;
- *Tchede* : argent (du peulh) ;
- *Nkapt* : argent (du bamiléké).
- *Compressé/déflaté* : personne mise au chômage

A l'évidence, on a affaire à des xénismes issus soit du pidgin-english, soit des mots appartenant aux langues nationales et qui servent à rendre compte des aspects de la vie courante. Sur le plan morphologique, il s'agit soit des syntagmes prépositionnels, soit des transpositions littérales d'expressions locales en français :

- *sans payer* : car de police
- *sans confiance* : sandalettes peu fiables en matière plastique.
- *monter sur le tambour et pleurer son corps* : battre le tambour de son saoul.

En dehors du lexique, on découvre aussi des originalités dans la morpho-syntaxe du français au Cameroun.

2-2-2 Les particularismes morpho-syntaxiques

Le substrat linguistique perçu comme l'influence inconsciente de la langue maternelle sur le français langue seconde se manifeste à travers une modification de la norme morpho-syntaxique. C'est le cas des constructions verbales où les verbes transitifs indirects, peu nombreux en langue maternelle, sont traduites en français avec les mêmes constructions directes. On a alors affaire aux calques d'expression ou aux transferts. Prenons ces exemples proposés par Onguené Essono (1998 : 324) et qui ne sont que des extraits de copies de devoirs (d'élèves ou d'étudiants) :

- * Pardonnez vos frères, Dieu même a parlé comme ça.
- * On l'achète les livres, il échoue toujours.
- * Le Comte Gercourt écrit une lettre à Madame de Volanges pour lui informer de ses projets...
- * Moi je paye des factures dont je ne sais pas quand est-ce que j'ai consommé ça⁹.

Par ailleurs, les locuteurs de niveau basilectal qui ignorent les éléments de valence verbale arrivent à des constructions approximatives pour ce qui est de la cliticisation. " Ainsi : même lorsque les clitiques sont bien sélectionnés, le résultat se traduit souvent par des énoncés de type redondant, parfois avec généralisation des constructions transitives [...]. Face aux contraintes de cliticisation [...] le français oral a continuellement simplifié la déclinaison pronominale, en remplaçant les morphèmes déclinables requis par des pronoms invariables ”¹⁰.

C'est ce qui explique les emplois généralisés de *ce*, *ça* et *cela*.

- * Il est venu chercher mon frère ce qui lui fait énerver qu'il ne doit pas m'écrire un mot.
- * La grand'mère de ta femme est morte je lui ai donc dit ça d'attendre je m'en vais seul.

Toutefois, au regard du taux de scolarisation au Cameroun, on aurait pu envisager une prédominance du français standard ; malheureusement, compte tenu de la diffusion d'un français de dérision, du camfranglais et même d'un français du discours publicitaire, on assiste plutôt à la vulgarisation d'une variante de français fortement dialectalisé et en voie de pidginisation. Il se caractérise par les omissions des flexions dans les désinences verbales, de sorte que les variations en temps et personne ne sont plus marquées dans ces jargons. C'est

⁹ Invité d'une émission radiodiffusée à la Cameroon Radio and Television, le 27/07/2001.

¹⁰ Gérard Marie Noumssi, 1999, " Les emplois des pronoms personnels en français oral du Cameroun " in *Le français en Afrique* n° 13, 119-120.

notamment le cas dans le français des comédiens artistes qui, en la matière, reproduisent assez souvent les parlers populaires :

* Taisez-toi

* Est-ce que tu as bien compris ?¹¹

* Vous veu ... que je chante un petit morceau¹².

A la lumière de telles monstruosité, Mendo Ze (1992 : 89) souligne le fait qu'on " assiste à une véritable dénaturation du français au niveau de la langue tant parlée qu'écrite " dans la mesure où les médias (télévision, journaux, radio) propagent ce genre de français, à travers des sketches humoristiques et des pièces théâtrales comiques.

Mais il y a plus, car on constate qu'actuellement au Cameroun, dans les collèges et lycées francophones se développe un genre d'argot français, le camfranglais qui constitue un véritable défi pour la langue française. C'est un parler qui a pour base le français mais où sont employés des mots anglais, soit maintenus comme tels, soit obéissant à la conjugaison, soit déformés. C'est un amalgame de termes empruntés à l'anglais, au français et aux diverses langues camerounaises. Ainsi en va-t-il de cet exemple où l'on notera des verbes anglais avec une conjugaison française :

" Est-ce que tu know que le Pasto de Melen-ci me fait souvent lap ? L'autre day de Sainte Cene, le body-là a failli dou le culte sans sa robe. Il golait déjà djoum dans le temple quand la macho qui est sa secrétaire paroissiale lui a ask que Pasto tu go où comme-ça sans ta robe ? Il fallait sie le Pasto est comot du rang et a marra pour aller falla sa robe " ¹³.

Cette expansion du camfranglais, dans le prolongement du français basilectal, relève des phénomènes de variation normative qui ne sont que des aspects des problèmes socio-linguistiques.

2.2.3- Le français écrit (littéraire et artistique)

Dans les œuvres littéraires et artistiques, la langue de Vaugelas a aussi connu de grandes mutations. De 1930 à nos jours, on note une évolution certaine des transformations dans l'écriture poétique, romanesque ou théâtrale. Les premiers écrivains (poètes) comme Louis Marie Pouka, Isaac Mouné Etia ont fait preuve d'une assimilation voire d'un asservissement dans la langue française. Ils respectaient les règles de la versification française classique ainsi que sa grammaire. Leur poésie était pratiquement une imitation des symbolistes ou des romantiques français. Il en va ainsi de cet extrait de *Soleil Marin* de Louis Marie Pouka. Le texte est d'allure symboliste par la consonance du vocabulaire :

*Le soleil ce matin ainsi qu'un œil immense
Point à l'horizon bleu, scintillant, lumineux,
Frais bouquet de clarté, lueur folle qui danse
Sur les flots argentins et l'espace poudreux.
[...]
Ardent soleil kribien, calme soleil marin
Opère du réveil des hommes et de choses
Eternel flambeau d'une éternelle cause.¹⁴*

¹¹ Taisez-toi

Est-ce-que tu n'es pas préné ça ?

Je vais te enseigner pour te laisser

Dave K. Moktoi dans *Dîner de travail*

¹² Le Comédien Massa Batre de Yaoundé, 1990 dans " *Bon de caisse, bon de fesse* " in Mendo Zé, op. cit., p. 89.

¹³ Extrait du journal *La cloche*, mensuel d'information de l'église évangélique du Cameroun, Août 1999, p. 8, Melen, Yaoundé.

¹⁴ Patrice Kayo, 2000, *Anthologie de la poésie camerounaise*, Yaoundé, Presses Universitaires, p. 25.

Certains romanciers de la première génération – entre autres Mongo Beti, René Philombe ou Francis Bebey – bien qu’ils aient pour contexte de référence la société africaine et pour problématique centrale la condition du nègre, ont rarement distordu la langue française. Leur purisme est demeuré constant. Alexandre Biyidi (Mongo Beti) gardera ainsi de *Ville cruelle* (1954) à *Trop de soleil tue l’amour* (1999), un style soutenu dans la narration romanesque. On peut donc le considérer comme un classique.

Cependant, à partir des années soixante dix, les écrivains et comédiens camerounais ont pris de plus en plus de liberté vis-à-vis de la langue française, eu égard à l’inaptitude de celle-ci à traduire exactement l’âme nègre ou les référents politico-socio-culturels modernes. On assiste alors à la naissance de ce que Jean Tabi Manga (1990) a appelé “ l’écriture de l’insolite ”.

Les écrivains se libèrent donc de plus en plus des contraintes étouffantes de la langue de Molière qui doit se laisser “ tordre le cou ”, pour mieux prendre en charge la sensibilité camerounaise. Il s’agit d’une acclimatation du français qui se manifeste le plus souvent par des emprunts aux langues nationales, des calques stylistiques, des transpositions d’expression dont les textes littéraires sont de plus en plus truffés. C’est le cas de :

- *Les deux gosses* de Yodi Karone (1988), roman qui foisonne de néologismes et de formes argotiques ;

- *Temps de chien, Chroniques animales* de Patrice Nganang (2001). La qualité de ce roman tient à la fidèle retransmission de la parole populaire. Il en va ainsi de cet extrait ou une vendeuse d’arachides subit la convoitise du personnage de Massayo :

- *Achète alors ! dit la fille*

- *Achète alors ; répéta Massayo ; j’achète que tu va me donner ça ?*

- *La fille éclata de rire et prit la rue à témoin : « où est même l’homme -e ?[...] Je te donne ça pour que tu me fasses avec le petit doigt ? »¹⁵*

Dans les romans de Calixte Beyala, on trouve aussi beaucoup de camerounismes du genre “ premier bureau ” (épouse légitime), “ deuxième bureau ” (maîtresse)...

Néanmoins, c’est avec le genre théâtral que le français au Cameroun est “ descendu dans la rue ” pour dénoncer les maux qui minent la société. Il s’agit en fait de toucher un public plus large ; “ castigare riendo ”. C’est le théâtre populaire qui ravit la vedette et les auteurs excellent, pour ce qui est de la production des néologismes. Les comédiens vident les mots de France de leur contenu (désémantisation) pour les recharger de sens nouveaux (resémantisation). C’est le cas de Dave K. Moktoï qui, dans sa pièce *L’homme bien de là-bas*, parlant de protection et de soutien dont il jouit auprès de certaines hautes personnalités du pays, dira : “ Tant pis, j’en a le parapluie et les godasses ”.

Dans le même genre, l’on a Daniel Ndo dans sa pièce *Bon pour est mort* où Oncle Otsama, demandant qu’on lui serve une bouteille de vin rouge, dira “ Tapez-moi ici un chien noir ”. Avec *Le Rreporter sportif* du même auteur, deux registres en apparence éloignés se recourent, rapprochant de ce fait le registre médical et le registre sportif. “ La rougeole ” renvoie au carton rouge et “ la jaunisse ” au carton jaune ; et quand “ les filets pleurent ”, c’est le but.

Dans l’ensemble, l’effet comique distillé au fil du texte donne aux expressions créées le pouvoir de coller à la réalité locale. Avec ces nouvelles écritures camerounaises, l’on peut dire, à la suite de Madeleine Borgomano (1998 : 42) que “ si l’Afrique a été violée par la colonisation et par la langue française, les bâtards se réveillent. Mais ils ne violent pas, eux,

¹⁵ Patrice Nganang, 2001, *Temps des chiens, chronique animale*, Paris, Le serpent à plumes, p. 208.

ils tentent de pénétrer en douceur, de posséder à leur tour cette langue usurpatrice et, [...] de lui faire de beaux enfants ”.

3. Problèmes sociolinguistiques et perspectives

3.1 Situations socio-linguistiques et polyglossie

En dépit des violations de la norme grammaticale, il paraît évident que le français s'est définitivement implanté au Cameroun et que son destin est pratiquement lié à l'évolution socio-culturelle des Camerounais, scolarisés et non scolarisés. Si l'on peut s'inquiéter de l'envahissement des champs sociaux de communication par des variantes basilectales abâtardies, il n'en demeure pas moins que c'est le français mésolectal qui est véritablement véhiculaire. Il se présente alors “ comme un mélange de formes attestées en français standard (africanismes sémantiques) et de formes néologiques (africanismes lexématiques : formations locales et emprunts) ”¹⁶.

Face à ce français mésolectal, le Cameroun, à l'instar d'autres pays francophones d'Afrique, aura recours à une norme endogène, qui rende compte des apports interférentiels entre les langues du terroir et le français. Ces apports se traduisent non seulement par les accents régionaux, mais aussi par “ l'introduction des mots nouveaux [...] dans le français standard et leur compréhensibilité presque naturelle ”¹⁷. Il en va aussi de certaines constructions morpho-syntaxiques originales, trahissant les usances du français oral dans les textes écrits.

Par rapport à la norme exogène, ces écarts intrasystémiques (réorganisation des champs sémantiques, utilisation différentielle des valences verbales) ou intersystémiques (destruction du français par les langues indigènes, etc....) constituent des variations qui font sens dans le discours, car les locuteurs assument “ ces changements lexicaux et grammaticaux identitaires ”, qui sont le signe d'une appropriation du français, mais aussi la manifestation d'une copropriété du français, et pourtant les rapports sociolinguistiques du français avec les autres langues véhiculaires demeurent complexes.

Le locuteur scolarisé aura donc le privilège d'entretenir avec la langue de Voltaire (langue officielle) un rapport de légitimité impliqué dans le système des relations sociales en fonction des positions occupées. Fonctionnaire, agent de l'Etat ou gendarme auront donc recours à un usage légitime du français dans l'exercice de leurs fonctions, afin de bien marquer la supériorité de leur position, obligeant de cette façon d'autres usagers (même non scolarisés) à se conformer à cet idiome qu'ils maîtrisent tant bien que mal.

Dans ce cas, comme l'estime Ngalasso Mwatha M. (1988 : 115), “ l'emploi du français est une marque de déférence et de respect de l'inférieur envers le supérieur et en sens inverse, un signe d'autorité et, éventuellement, de condescendance de la part du supérieur envers l'inférieur ”.

Au demeurant, le Cameroun se présente comme un marché linguistique où s'effectue un partage de rôle linguistique, parfois en termes conviviaux, mais parfois aussi conflictuels. Ni l'analyse diglossique, postulant une complémentarité harmonieuse, ni celle en termes de conflit diglossique ne semble rendre compte efficacement des rapports du français et des langues véhiculaires nationales au Cameroun.

Dans la région septentrionale du Cameroun, le ffuldé sera davantage employé dans les transactions commerciales au détriment du français, parce qu'il a l'avantage d'assurer au sein des partenaires une fonction grégaire que le français ne garantit pas ; mais l'on aura

¹⁶ Moussa Daff, op. cit., p. 96.

¹⁷ Louis Martin Onguene Essono, op. cit., p. 327.

spontanément recours au français si l'un des partenaires se situe en dehors du cercle grégaire dont l'Islam constitue assez souvent le ciment. Les mêmes locuteurs du fulfuldé (ou du français) auront recours au pidgin-english, s'ils ont affaire à un partenaire commercial dont le pidgin-english ménagera le confort psychologique. Il existe ainsi plusieurs enchâssements diglossiques du français avec les autres langues véhiculaires au sein de la nation camerounaise.

De fait, dans les villes, en plus du français (ou de l'anglais), le locuteur moyen doit posséder simultanément sa langue maternelle et au moins une langue véhiculaire (le fulfuldé dans la partie septentrionale, le pidgin-english dans le littoral, l'ewondo dans le centre/sud et le Ghomalà à l'ouest) afin de garantir la réussite de son intégration socio-culturelle. Dans ces conditions, la maîtrise et le maniement simultanés de deux ou trois langues garantissent l'intercompréhension. Le français entre alors dans un fonctionnement polyglossique où l'on assiste à un enchâssement de rapports linguistiques où il domine sur ces mêmes langues, selon les compétences linguistiques des locuteurs et les enjeux des interactions communicationnelles. C'est par exemple les cas observés lors des négociations commerciales sur les marchés publics.

Analysant les phénomènes d'alternance entre le français et l'anglais en milieu scolaire et universitaire, Jean Paul Kouega (2002 :106) fait observer que “ When English-speaking students are together with their French-speaking classmates they tend to alternate English, French and Pidgin English [...] Many monolingual French speaking teachers and principals are posted to the English-speaking part of the country, and students have no choice but to speak with them in [French] the language they understand ”

En outre, au Cameroun, les locuteurs étant au moins bilingues par nature, il s'instaure un polyglottisme de fait, qui peut être naturel ou passif. Dans le premier cas le locuteur est en mesure de parler parfaitement au moins deux langues sans interférences entre elles ; et dans le second cas, les locuteurs comprennent plusieurs langues sans les parler, à côté d'une ou plusieurs autres langues qu'ils maîtrisent correctement. Ce sont les cas respectivement pour les fonctionnaires de la haute administration et les commerçants de grands centres urbains tel que Douala, Yaoundé, Garoua ou Bafoussam.

Dans ces deux types de polyglottisme, le français intervient pratiquement dans l'un ou l'autre cas ; ce qui accroît naturellement le poids de ses fonctions. Jean Louis Calvet (1992) et Gérard Vigner (1995) en reconnaissent au moins trois : la fonction grégaire, la fonction véhiculaire et la fonction institutionnelle. La fonction grégaire, qui définit l'usage d'une langue dans l'espace de la vie privée comme mode d'expression de l'identité et de la solidarité du groupe ethnique est assurée par les langues maternelles. En principe la plupart des Camerounais en possèdent au moins une.

Par contre, le français intervient dans la fonction véhiculaire et la fonction institutionnelle. C'est-à-dire, respectivement l'usage du français par des locuteurs relevant de communautés linguistiques entre lesquelles il n'y a pas spontanément intercompréhension ; et l'usage du français par l'Etat dans ses relations avec ses citoyens et administrés réciproquement, ainsi que l'usage du français comme langue de scolarisation.

Dans ces conditions, la langue française satisfait aux exigences de la communauté nationale en mutation socio-économique et surtout socio-politique, dans les domaines où les langues véhiculaires et/ou nationales présentent des limitations.

Jetant un pont entre les lieux privilégiés de l'éducation (la famille et l'école) ainsi que la valorisation culturelle (musique, littérature, productions télévisuelles et cinéma), le français garantit (dans ce pays multilingue) une certaine cohésion sociale.

Il offre alors la possibilité d'une mise en commun de divers trésors culturels jusque-là confinés dans leurs terroirs respectifs à cause de barrières linguistiques parfois

insurmontables. A cet égard, *Les Contes d'initiation sexuelle* de Cévérin Cécile Abega en constituent une illustration, puisque l'auteur assure, par le biais d'un français commun (à normes endogènes), “ une communication profonde entre adultes et enfants, hommes et femmes, au sein d'un ensemble de cultures que leurs différences linguistiques ne maintiennent pas étanches ”¹⁸.

3.2 Problématique du français langue de développement

Cependant, même si le français jouit d'une audience internationale et joue un rôle fondamental en tant qu'instrument d'une coopération multilatérale, il demeure des problèmes quant à son efficience dans le processus d'édification de l'identité nationale. Pour certains hommes politiques, le français, face à la multitude des langues nationales, apparaît comme la langue de l'unification nationale et du ciment républicain, à cause de son caractère de langue neutre. Il aurait de ce fait une fonction d'intermédiaire entre les langues en conflit. Mais là encore “ le concept de langue neutre tend à masquer le caractère conflictuel entre la langue politiquement dominante [le français] et les langues dominées ”¹⁹, subissant de ce fait une minoration quasi irréversible.

Dans tous les cas, l'exclusion des langues nationales ainsi minorisées des fonctions de prestige et surtout du système éducatif aura eu pour conséquence l'exclusion d'un grand nombre de jeunes ruraux de l'école dite moderne. Et pour les quelques uns qui ont pu faire un effort d'adaptation linguistique et scolaire, ils ont parfois subi de perturbations psychologiques, des crises d'identité et même des aliénations culturelles.

En témoigne le fait que pour ces derniers, le français n'apparaît pas comme une langue d'intégration sociale réussie. Au contraire, l'appropriation du français, pour eux, est allé de pair avec “ la croissance des inégalités, la rupture de communication entre la classe dirigeante et la masse populaire, la montée du chômage [...] la chute inexorable du pouvoir d'achat des plus démunis »²⁰

On peut même se demander si pour ces exclus le français a gardé sa vocation de langue de liberté et de démocratie. On peut en douter, au regard du sentiment de plus en plus confirmé qui fait du français une langue d'ostension et d'occultation, fréquemment utilisé par certains hommes politiques (et hauts fonctionnaires) “ dans l'unique but de créer la non-transparence dans la communication entre gouvernants et gouvernés ”²¹.

Il se pose des questions essentielles qui animent le débat sur les politiques linguistiques en Afrique. Le développement durable d'une société est-il possible dans une langue non maîtrisée par les membres de cette société ? Connaît-on un exemple de peuple qui ait pu réussir son développement dans une langue étrangère ? A l'évidence, l'absence de participation de la majorité des Africains (francophones) à leur propre développement ou leur difficulté à vivre leur démocratie, ne doivent-elles pas être attribuées au déracinement culturel auquel ils sont confrontés par le fait des politiques linguistiques conservatrices ?

Au demeurant, le français apparaît de nos jours pour les Camerounais et les Africains comme la langue d'accès à la modernité. Ce français qui certes s'est révélé inapte à traduire l'ensemble des réalités culturelles endogènes, a subi, à en croire Dumont et Maurer (1999 :

¹⁸ Claude Pairault, 1997, “ *Metissage culturel et communication* ” in (eds) Selin Abou et Katia Hadd, *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement, actualité scientifique*, Beyrouth, Université St Joseph et Paris, Aupel-UREF, p. 150.

¹⁹ Abou Napon, 1998, « *La place des langues en Afrique noire francophone* » *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, n° 28, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, p.200

²⁰ Ngalasso Mwatha Musanji, 1994, “ *statut usage et rôle du français au Zaïre* ” in *Une francophonie différentielle*, Paris, L'Harmattan, p.210

²¹ Ngalasso Mwatha Musanji, *ibidem*.

30), bon gré mal gré, l'influence du soleil des Tropiques et a fini par être promu au rang " d'interlecte parce qu'il confère à l'ensemble des relations métissées un statut d'authentique système linguistique intermédiaire cohérent avec son autonomie relative du point de vue linguistique et son marché communicatif propre ".

En somme, quels que soient par ailleurs tous les problèmes posés en termes de sauvegarde de l'identité nationale, le français assure encore au Cameroun un rôle véhiculaire national à deux niveaux : dans la variété scolaire normalisée marquée par une norme parfois endogène ; et dans la variété populaire pidgénisée qui caractérise les non ou les peu scolarisé(e)s.

De plus, le français et l'anglais étant demeurés les seules langues de scolarisation, l'école, à en croire A. Kom (2000 : 101), n'a pas seulement transmis aux jeunes " des connaissances, mais aussi des comportements et des habitudes de vie fort différents de ceux qui sont restés dans le milieu familial [...]. Instruits, rompus aux techniques et aux discours du Maître, la plupart des Africains de langue française [ont été] irrémédiablement coupés de la sève qui aurait dû les alimenter culturellement, c'est-à-dire de l'immense majorité de leurs congénères ". On peut donc penser que, malgré tous les atouts du français dans l'espace républicain, il est impossible qu'il puisse valablement et définitivement exprimer l'identité (plurielle) camerounaise ; car la majorité du peuple (60 % de la population vivant dans nos campagnes) en est exclue.

De plus, si l'on considère l'importance des champs sociaux et des secteurs socio-politiques dévolus à la langue française par une politique linguistique constante (relevant du statu-quo) depuis l'indépendance du pays, il est amer de constater que les Camerounais n'auront eu ni les moyens ni le cadre juridique de cultiver et de moderniser leurs langues. Exclues des langues scolaires et dépourvues pour la majorité de supports didactiques, les langues nationales ont été reléguées au rang de dialectes. En conséquence, pour le Camerounais, toute une sphère de vie " la plus riche peut-être la plus grosse de promesses, se trouve ainsi avortée, faute de pouvoir se réaliser dans le langage. Notre vie intérieure dans ce qu'elle a de plus essentiel reste à l'état latent et ne parvient pas à s'exprimer, parce que nos moyens d'expression sont réduits "22.

Au regard de ces considérations, s'impose alors la nécessité d'un rééquilibrage de la politique linguistique au Cameroun, en faveur des langues nationales, dont les statuts doivent être absolument réaménagés et dotés de moyens fonctionnels pour leur modernisation. Cela pourrait se traduire par leur valorisation/élévation comme langues d'éducation au même titre que le français (et l'anglais). Elles deviendraient alors des langues didactiques selon les zones linguistiques du pays. Au regard de leur nombre, il incombe aux didacticiens et aux pédagogues de définir les modalités et les procédures de cette nouvelle politique linguistique. Cette approche originale est d'autant plus impérative que " la défense et l'illustration des langues autochtones sont des démarches légitimes et indispensables de peuples qui [doivent] garder leur identité. Il est du devoir de la francophonie de les aider dans ces tâches urgentes autant qu'immenses "23.

Dans tous les cas, l'on devra éviter de concevoir les rapports français/langues nationales en termes conflictuels mais plutôt en termes de convivialité et de partenariat. En fait, d'après Willy Ball (op.cit : 108), " c'est la solution réaliste et équilibrée de la complémentarité, de la collaboration entre langues africaines et français qui [doit prévaloir], s'inscrivant dans la

²² Paul, Hountondji, 1997, *Sur la philosophie africaine : critique de l'ethophilosophie*, Paris, Naspero, p. 257 cité par Ambroise Kom.

²³ Willy Ball, 1981, " *Quelques données et réflexions à propos du français en Afrique Noire* " in *Bulletin de l'académie royale de langue et littérature française de Belgique*, LIX, p. 108.

problématique générale du dialogue des cultures : promotion des langues autochtones, maintien du français... ”.

Conclusion

Comme dans la plupart des pays africains, le français a été importé au Cameroun à la suite de la défaite militaire allemande en 1916. Son adoption et son maintien après les indépendances relevaient sans doute d'un réalisme en matière de politique linguistique. Partant, la langue de Molière a bénéficié au Cameroun d'un statut officiel, devenant la langue de l'école et de l'administration pour les populations indigènes. Mais le français devait aussi “descendre dans la rue”, et faire l'objet d'une vernacularisation au contact des langues véhiculaires locales. C'est ce qui explique sa dialectisation, phénomène issu lui-même des interférences linguistiques multiples.

Cependant, jusqu'à ce jour a continué à se poser le problème de langues ciment de l'identité nationale authentique. Le français (ou l'anglais) ne pouvant assumer ce rôle fondamental, il s'impose la nécessité d'une valorisation des langues nationales à cette fin.

Bibliographie :

- BALL, Willy (1981). “ Quelques données et réflexions à propos du français en Afrique noire ”. in *Bulletin de l'académie royale de langue et littérature françaises de Belgique*, LTX (2).
- BORGOMANO, Madeleine (1988). *Ahmadou Kourouma le "guerrier" griot*. Paris : l'Harmattan.
- CALVET, Louis-Jean (1992). *Les langues des marchés en Afrique*. Paris : Didier Erudition.
- CALVET, Louis-Jean (1993). *La sociolinguistique*. Paris : P.U.F, “ Que sais-je ? ”.
- CANU, Gaston (1979). “ Le français langue seconde en Afrique noire ”. in *le français moderne* n° 47 (3), p. 197-207.
- COOK, Aline (1996). “ Francophonie au Cameroun indépendant : discours politique et mise en pratique au Cameroun oriental ”. in *Grenzgänge, Leipziger Universitäts. Verlag*, n°5.
- CUQ, Jean-Pierre (1991). “ Français langue seconde : un point sur la question ”. in *Etude de linguistique appliquée* n°88, p. 5-26.
- DAFF, Moussa (1998). “ Le français mésolectal comme expression d'une revendication de copropriété linguistique en francophonie ”. in *Le français en Afrique noire* n°12. Paris : Didier Erudition, p. 95-104
- DUMONT, Pierre (1990). *Le français langue africaine*. Paris : l'Harmattan.
- DUMONT, Pierre et MAURER, Bruno (1995). a/ “ Le statut du français langue seconde en francophonie et les conditions de son enseignement ” in *Livre Blanc des Langues*. Paris : AUPELF - UREF, p. 29-54.

b/ *Sociolinguistique du français en Afrique francophone : Gestion d'un héritage, devenir d'une science*. Vanves : Edicef.
- EDEMA, Atibakwa (1998). “ Vernacularisation et pidginisation du véhiculaire ” in *Le français en Afrique noire* n°12. Paris : Didier-Erudition, p. 187-198.
- FOSSO, (1999). “ Créativité lexicale sur le campus universitaire de Yaoundé I : Etude du champ lexical de la sexualité>> ”. in *Le français en Afrique noire*, n°13, p. 50-57.
- KAYO Patrice (2000). *Anthologie de la poésie camerounaise*. Yaoundé : Les Presses de l'Université.

- KEMPF, Barbara et Vumbi Yoka Mudimbe (1997). *Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française*. Paris : C.I.L.F.
- KOUEGA Jean Paul (2002). “ Uses of English in southern British Cameroon ”. in *English World Wide*, vol. 23, 1, p. 93-113.
- KOM, Ambroise (2000). “ La langue française en Afrique noire postcoloniale ”. in *La Malédiction francophone*. Hamburg-Münster-London : Lit Verlag et Yaoundé : Clé, p. 97-105.
- MANESSY, Gabriel (1994). “ Pratiques du français en Afrique noire francophone ”. in *Langue française* n°104, PP.17-50.
- MENDO ZE, Gervais - (1992). *Une crise dans les crises : le français en Afrique noire francophone, le cas du Cameroun*. Paris : ABC.
- (1999). *Le français, langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie : éléments de stratégies*. Paris : Publisud.
- MOREAU, Marie-Louise (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base*. Bruxelles : Mardaga.
- NGALASSO Mwatha Musanji - (1988). “ Usages du français dans un milieu urbain, Kinshasa ”. in *Présence Francophone* n°33, p. 104-119.
- (1992). “ Le concept de français langue seconde ”. *Le Français Langue Seconde*. Paris : Didier-Erudition, (Collectif).
- (1994). “ statut, usage et rôle du français au Zaïre ” in *Une Francophonie différentielle*. Paris : l’Harmattan, p. 205-218.
- NAPON, Abou (1998). “ La place des langues nationales en Afrique noire francophone ”. in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* n°28. Université Cheik Anta Diop, p.193-205.
- NGANANG Patrice (2001). *Temps de chiens, chronique animale*. Paris : Le serpent à plumes.
- NOUMSSI, Gérard Marie (1999). “ Les emplois des pronoms personnels en français oral du Cameroun ”, in *Le français en Afrique noire* n°13, p.117-128.
- NOUMSSI, Gérard Marie et FOSSO (2001). “ Le français en Afrique noire au début du troisième millénaire : variation, problèmes sociolinguistiques, perspectives didactiques ”. in *Présence francophone*, n°56, p. 73-91.
- ONGUENE ESSONO, Louis Martin (1999). “ Les statuts du français au Cameroun, Essai de description des situations réelles du français au

Cameroun ”. in Mendo Ze (éd.), *Le français Langue africaine*, Paris : Publisud, p. 285-299.

- PAIRAULT, Claude (1997). “ Métissage culturel et communication ”, in Selim Abou et Katia Hadded (Eds) *Actualité scientifique. La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*. Beyrouth, Université St Joseph, et Paris : AUPELF-UREF, p. 147-159.
- QUEFFELEC, Ambroise (1995). “ Le français en Afrique noire ” . in *Histoire de la langue française, 1914-1945*. Paris : éditions du C.N.R.S, p. 823-860.
- VIGNER, Gérard (1995). “ Ecoles et choix linguistiques : le cas du Cameroun ”, in Coste D. (éd.), *Vers le plurilinguisme ? Ecole et politique linguistique*. Paris et Tunis : Hachette.
- YODI Karone (1988). *Les beaux gosses*. Paris : Publisud.
- ZANG ZANG, Paul - (1991). *Le processus de dialectalisation du français en Afrique noire : le cas du Cameroun*. Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle : Université de Yaoundé I.
- (1999). “ Le phonétisme du français camerounais ” in Gervais Mendo Ze (éd.) *Le français langue africaine*. Paris : Publisud.